

APPEL À PROJETS
SERVICES NUMERIQUES INNOVANTS
2016

Projet
« Lancement & Développement de
la Plateforme CULTURE MECENAT 3.0 »

BILAN FINAL
du 30 Décembre 2017
(Suite du BILAN INTERMEDIAIRE en mai 2017)

« Lancement & Développement de la Plateforme CULTURE MECENAT 3.0 »

BILAN DE LA PHASE DE BETA-TESTING JUSQU'AU LANCEMENT OFFICIEL DE LA PLATEFORME



SOMMAIRE

▪ Synthèse introductive du projet	p.3
▪ Conditions générales d'exécution en termes de ressources humaines et parties prenantes (utilisateurs bêta-testeurs et prestataires partenaires)	p.3
▪ Conditions de testing en termes de recueil des besoins en mécénat en nature	p.4
▪ Evolutions en termes de modèle économique de la plateforme	p.6
▪ Nécessité en 2018 de financements complémentaires	p.6
▪ Rapport d'activités de Mai/Juin à Décembre 2017	p.7 à 10
▪ Feuille de route pour la phase de développement 2018/19	p.10

Equipe projet Aquitaine Culture

Sébastien CARNAC, directeur

Sophie PAÏTA, responsable de la communication et du numérique

La phase bêta-testing et de lancement du projet est arrivée à son terme fin décembre 2017 et donne lieu à la rédaction du présent bilan final et d'un rapport d'activités détaillé, faisant suite à la réalisation d'un bilan intermédiaire transmis en mai 2017 au Département de l'innovation numérique (SG/SCPCI) - Ministère de la Culture.

RAPPEL DU PROJET

Première plateforme numérique du genre, Synapsæ.org - projet initialement nommé « Culture Mécénat 3.0 » – porté par l'association Aquitaine Culture, promeut et facilite le mécénat d'entreprise en nature dédié à la culture.

Soutenu par le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine dès le début du projet, il y a deux ans - de sa phase d'ingénierie et de prototypage (2015-2017) à sa phase de déploiement, aujourd'hui cofinancée par la Direction de l'Environnement / Service de l'Économie circulaire de la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Union européenne avec le fonds FSE (2018-2020) -, ainsi que par le Ministère de la Culture (lauréat de l'appel à projets "Services numériques innovants" 2016), l'outil est appelé, après expérimentation, à être décliné à terme sur l'ensemble du territoire national.

Librement accessible à toute entreprise et toute structure culturelle éligibles au mécénat, la Plateforme SYNAPSÆ met en relation ces deux acteurs économiques au travers de la publication gratuite d'offres et de demandes de dons autres que financiers, dits « en nature » - matériaux, matériels, locaux, compétences ou technologies - et encadre les accords contractuels qui en découlent au titre de la loi relative au mécénat et notamment de ses dispositions fiscales en faveur de l'entreprise.

Un accompagnement à l'utilisation de la plateforme (médiation numérique), ainsi qu'une expertise artistique garantissant l'adéquation des projets artistiques avec l'intérêt stratégique des entreprises pourront être assurés à la demande par Aquitaine Culture.

Au terme de la phase de bêta-testing et de lancement de la Plateforme SYNAPSÆ, il y a lieu à la fois de faire état des points de réussite et de satisfaction d'Aquitaine Culture quant à la concrétisation du projet « Culture Mécénat 3.0 » et des points d'amélioration à apporter au dispositif, en même temps que de souligner l'incidence de plusieurs circonstances et facteurs extérieurs notables sur l'avancement du projet, notamment au regard du planning tel qu'établi initialement.

Au 30 novembre 2017, date de lancement officiel de la plateforme à l'Hôtel de Région dans le cadre de la rencontre annuelle du réseau RECITA (avec le soutien et la confiance renouvelée de la Région Nouvelle-Aquitaine) et en tant qu'événement-phare du mois de l'ESS par la Cress Nouvelle-Aquitaine, la mise en ligne du site accuse en effet un retard d'environ 6 mois qui, bien que raisonnable pour un projet de cette envergure et l'économie de moyens relative dont celui-ci a fait l'objet au départ, mérite explications, et dont Aquitaine Culture tire des enseignements utiles pour la suite du développement de la plateforme dans les mois à venir.

Au vu des échanges initiés depuis, pour présentation élargie de ce nouvel outil tant auprès des réseaux économiques que culturels, l'accueil qui est réservé et l'aide à la diffusion de l'information auprès des potentiels utilisateurs sont des plus prometteurs.

CONDITIONS GENERALES D'EXECUTION en termes de ressources humaines et parties prenantes

Au sein d'Aquitaine Culture, les deux mêmes personnes sont en charge de la gestion du projet depuis le début. L'évaluation initiale du temps nécessaire au suivi et à la coordination de cette action s'avère avoir été légèrement sous-estimé, compte-tenu principalement des aléas du projet précisés ci-après.

Dès l'élaboration du projet « Culture Mécénat 3.0 », Aquitaine Culture associait par ailleurs pas moins de 6 structures partenaires différentes, soit :

- 4 opérateurs culturels, représentatifs de différents types d'utilisateurs bénéficiaires potentiels, à savoir 2 compagnies, 1 festival, 1 scène de diffusion/création ; de disciplines artistiques différentes (danse, théâtre, musique et cirque) ; et implantés sur l'ensemble de la grande région (ex-régions Aquitaine, Poitou-Charentes et Limousin)
- et 2 prestataires partenaires pour assurer les deux grandes fonctions requises par le projet, à savoir d'une part le cadrage juridique et fiscal d'un outil numérique innovant en matière de mécénat, soumis à des dispositions de lois spécifiques parfois complexes, et d'autre part le développement technique d'une plateforme d'intermédiation en ligne.

De nombreux freins liés aux changements d'interlocuteurs référents au sein de nos structures partenaires

Parmi les opérateurs culturels associés en tant que primo-testeurs, la compagnie Androphyne (Landes) s'est désengagée du projet, malgré plusieurs relances à notre initiative (échanges téléphoniques ou mails, restés sans suite), « par manque de temps ».

Par ailleurs, nos référents en charge du suivi du projet au sein de la compagnie Hors-Série (Gironde) et du Sirque Nexon (Haute-Vienne) ont quitté leur fonction, ce qui de fait a significativement freiné l'implication de ces structures dans la phase de bêta-testing.

Au sein de l'agence And également, il faut également noter le départ du chef de projet en charge de la coordination avec l'équipe d'Aquitaine Culture, toutefois sans incidence notable sur le suivi du dossier, totalement repris et assuré par la direction de l'agence.

Le cabinet juridique Pajda quant à lui a dû se dessaisir du dossier en cours de mission, en raison principalement d'une certaine inadéquation entre ses champs d'expertise et les exigences du projet sur le champ numérique notamment. Ce regrettable contretemps et l'allongement des délais qui en a découlé quant à la remise des documents juridiques commandés – pour certains liés à des décisions préalables cruciales, concernant par exemple l'articulation des relations contractuelles entre l'Association Aquitaine Culture et son Fonds de dotation, ont pu être pour partie compensés grâce à la réactivité et l'expertise d'un juriste indépendant.

CONDITIONS DE TESTING en termes de recueil des besoins en mécénat en nature

Des opérateurs culturels à la fois intéressés et fortement attentistes

En dépit de l'élaboration et la diffusion d'un support d'aide à la rédaction d'une annonce auprès de nos partenaires culturels testeurs et d'une information ciblée concernant le projet de cette plateforme auprès des structures artistiques et culturelles de Nouvelle-Aquitaine, la collecte de besoins existants avant la mise en ligne effective du site, dès lors qu'elle nécessitait leur formulation par écrit, s'est heurtée (et se heurte encore) étonnamment à un fort attentisme des futurs utilisateurs.

Afin de pouvoir malgré tout identifier les ressentis, remarques et suggestions de ces potentiels futurs bénéficiaires, le panel a donc été progressivement élargi à d'autres interlocuteurs de l'éco-système d'Aquitaine Culture. La présentation, chaque fois que possible, de la plateforme, de son mode de fonctionnement et de ses premières maquettes, a ainsi permis de relever les 4 objections principales suivantes :

- la publication d'une annonce renvoie l'image d'une structure culturelle dans le besoin (« cela fait pauvre »)
- la volonté de « choisir son entreprise mécène » parmi les annonces publiées par les entreprises
- l'incapacité des structures culturelles à formuler précisément leurs besoins en mécénat en nature
- l'existence d'une contribution financière (« commission » de 10% de la valeur du mécénat) à leur charge
- un doute quant à la capacité à mobiliser les entreprises en faveur du mécénat culturel via la plateforme

En résumé, durant cette première phase du projet, il s'est avéré plus difficile que prévu de mobiliser un groupe d'opérateurs culturels testeurs dans la durée. Comme en atteste d'ailleurs parallèlement une tentative de la Direction de la culture et du patrimoine du Conseil régional fin 2016 d'agir auprès de ses réseaux pour réunir d'autres acteurs culturels, malheureusement sans succès.

De l'importance du choix de prestataires techniques et juridiques experts et impliqués

Concernant la conception et réalisation de la plateforme par l'agence And

Depuis le début du développement du projet, l'agence de communication digitale AND (elle-même entreprise mécène sur ce projet de plateforme à hauteur de 5000 €) a pleinement satisfait aux attentes et exigences de la mission qui lui a été confiée, tant du point de vue du conseil stratégique que du cadrage technique, et ce en dépit du départ du chef de projet en charge de la coordination avec l'équipe d'Aquitaine Culture courant 2017.

Son expertise et son rôle de conseil auprès d'Aquitaine Culture ont facilité certaines prises de décision à chacune des étapes de conception de la plateforme, que ce soit en termes de fonctionnalités ou d'ergonomie du site.

Ainsi ont été notamment décidés :

- le report à 1 an de l'insertion d'un module de géo-localisation (carte) des offres et demandes, dans l'attente d'une augmentation significative du nombre d'annonces publiées (V2 prévue courant 2019)
- l'abandon d'un module de messagerie interne, jugée trop contraignante pour les utilisateurs, au profit de « l'externalisation » des échanges entre une entreprise et un opérateur culturel (mail et/ou téléphone, à la convenance de l'entreprise), plus adaptée compte-tenu de la nature des échanges et pourparlers nécessaires, avant contractualisation éventuelle

Concernant l'intervention du cabinet juridique Pajda

Le fait le plus marquant et malheureusement préjudiciable au bon déroulement de la mise en œuvre du projet concerne son volet juridique, et plus précisément l'accompagnement insatisfaisant du cabinet partenaire associé en début de projet.

A l'issue de plusieurs réunions de travail, échanges téléphoniques et mails, il est en effet apparu que les dimensions de conseil, de cadrage et de sécurisation des échanges du point de vue de la législation numérique n'étaient pas à la hauteur des besoins d'Aquitaine Culture, ni de ses attentes compte-tenu du budget prévisionnel alloué pour cette mission (soit 4500 euros TTC). Un malentendu qui sans nul doute a largement participé à entamer la confiance et à tendre progressivement les relations de part et d'autre.

Ainsi, par exemple, la question - qui n'est pas des moindres - de savoir qui, de l'Association ou du Fonds de dotation Aquitaine Culture, devait être propriétaire ou éditeur du futur site, n'a fait à aucun moment l'objet d'une analyse approfondie ni d'un conseil juridique circonstancié de la part du cabinet.

Différents documents produits par Pajda ont, par ailleurs, mis en évidence une certaine prédisposition du cabinet, historiquement parlant, pour la défense des droits d'auteurs relatifs aux arts plastiques en particulier, au détriment de la visée plus large d'une plateforme dédiée à des acteurs pluridisciplinaires du secteur culturel.

Enfin, à réception des versions successives des documents demandés – mentions légales, conditions générales d'utilisation du site et convention de mécénat tripartite type entre opérateur culturel bénéficiaire, entreprise mécène et Fonds de dotation Aquitaine Culture -, il s'est avéré que ces propositions ont requis de trop nombreuses et laborieuses relectures et corrections, dénotant d'une appréhension superficielle des fonctionnalités de la future plateforme, ainsi que d'une méconnaissance des pratiques et de la législation en vigueur dans le domaine du numérique et de l'économie collaborative, comme nous l'a confirmé par la suite un expert juridique TIC (C. Fabre, ex-AEC).

Il a donc été décidé, d'un commun accord, début 2017, de mettre un terme à ce partenariat.

La difficile question de l'articulation des questions juridiques et fiscales relevant du mécénat avec un outil numérique

Compte-tenu 1) de l'impossibilité de trouver un expert juridique à la croisée de ces deux grandes compétences dans des délais rapides, 2) de l'importance des frais financiers inhérents, à engager impérativement à terme pour garantir la solidité du dispositif devant la loi et partant, la responsabilité d'Aquitaine Culture, et 3) d'un budget alloué grevé de 40% (Pajda), nous n'avons eu d'autre choix que de prévoir de traiter la question en deux temps.

Après relecture attentive d'une première analyse, relativement détaillée, des questions juridiques et numériques que poserait la création d'une plateforme de mécénat culturel d'entreprise 3.0, réalisée par Cédric Fabre en date du 29/05/2015, celui-ci a été missionné par Aquitaine Culture pour assurer ce volet en tout premier lieu et pour réaliser la trame d'un modèle de convention de mécénat tripartite, à faire compléter et valider ultérieurement par un juriste spécialisé.

Parallèlement, une consultation a été lancée, auprès du cabinet d'avocats Delsol (Paris – L. Butstraen), spécialiste réputé des questions du mécénat, ainsi qu'auprès du cabinet AMP (Paris- A. Pelatan), spécialisé dans le droit de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et enfin auprès d'un cabinet régional (Bordeaux – T. Delessard).

La recherche d'un complément de financement pour cet appel à prestation extérieure a été mise à l'étude.

EVOLUTIONS en termes de modélisation économique de la Plateforme SYNAPSÆ

Depuis le début du projet, la question du modèle économique et des sources de revenus financiers possibles pour assurer la pérennité de la plateforme a fait l'objet de nombreuses hypothèses et de rectifications majeures au regard des conditions strictes qu'impose la législation relative au mécénat, interdisant la rétribution des services d'intermédiation proposés au moyen de certaines options imaginées dans un premier temps, notamment :

- la commercialisation de services associés, tels que la vente d'espaces publicitaires sur le site, ou encore d'offres premium (visibilité « A la Une » / urgence) liées aux annonces elles-mêmes
- le versement d'une « commission » (stricto sensu) dans le cadre d'un accord de don

Notre accompagnement par un juriste expert du numérique, ainsi que la réalisation d'un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) auprès d'une consultante spécialisée, ont permis de clarifier plusieurs points cruciaux, dont la définition d'un **modèle économique viable et adapté reposant sur la vente, à terme, de licence d'exploitation non-exclusive de la plateforme, avec ou sans service d'hébergement.**

Cette décision désigne de fait l'Association Aquitaine Culture en tant que propriétaire de la plateforme et en l'occurrence ici, le Fonds de dotation en tant qu'éditeur.

NECESSITE EN 2018 de financements complémentaires

Trois postes de dépenses, non prévus au budget initial, se révèlent indispensables et devront faire l'objet d'une prestation extérieure. Dans l'ordre de priorité :

- une aide au conseil juridique et fiscal spécifique au mécénat, telle qu'évoquée précédemment : une consultation a d'ores et déjà été lancée et le choix du prestataire définitivement fait (Cabinet Delsol), pour un budget estimé à 15000 €
- la réalisation d'une motion vidéo explicative du fonctionnement de la plateforme auprès de ses utilisateurs potentiels, entreprises et opérateurs culturels, d'un montant d'environ 3500/4000 € TTC : une consultation a été initiée et se poursuit début 2018 (C. Bush, Studio Arekipa, service en ligne videotelling.fr)
- la réalisation d'une campagne de presse au niveau nationale, prioritairement auprès des médias et supports de la vie économique : consultation prévue courant 2018

AVANCEMENT DU PROJET

DESCRIPTIF DU PROCESSUS DE TRAVAIL

DEPUIS LE BILAN INTERMEDIAIRE (Mai/Juin 2017)

CHAQUE SEMAINE

- Réunion de stratégie et développement de projet (Sébastien Carnac, Sophie Païta)
- Suivi comptable et administratif (Sébastien Carnac et Pham Uyen, assistante administrative et financière salariée de l'Agec)
- Réunion hebdomadaire d'information de l'équipe Aquitaine Culture

MAI

- Finalisation de la Convention de mécénat tripartite-type
- Rédaction de Chartes d'engagement spécifiques Entreprises et Opérateurs Culturels, pour garantir à chacun et vis-à-vis du Fonds de dotation le respect de règles partagées au travers de relations claires et préalablement cadrées
- Elaboration d'un dossier de demande d'Aide au conseil pour les entreprises de l'ESS, financée par le Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine, pour une prise en charge partielle du coût de la prestation d'un avocat fiscaliste pour son appui conseil (L. Butstraën / Cabinet Delsol)

12 mai – Mise en ligne d'un prototype animé du site (V0) au travers de la plateforme INVISION par l'agence AND

16 mai - Réunion de travail #5 avec Cédric Favre, juriste spécialiste du numérique

Présents : Cédric Favre ; Sébastien Carnac et Sophie Païta

- A l'ordre du jour de cette dernière session de travail avec le prestataire dans le cadre de sa mission d'accompagnement juridique : dernières corrections de la Convention de mécénat tripartite, avant transmission à un juriste fiscaliste spécialisé (consultations ultérieures)

17 mai – Rdv avec Antoine Andrieux – Chargé de développement territorial – Caisse des Dépôts et Consignations

(Sébastien Carnac) Présentation de la Plateforme Synapsae.org

22, 23 et 24 mai – Participation au Forum Entreprendre pour la Culture (Paris)

(Sébastien Carnac et Sophie Païta)

Présence en tant qu'exposant, sur l'invitation de M. Phillippe Tilly : représentation d'Aquitaine Culture, durant toute la durée de l'événement

PRODUCTIONS EN COURS

- Consultation pour la réalisation d'une vidéo de présentation
- Préparations face aux jurys du Comptoir de l'innovation et de ReadinESS
- RDV avec les équipes régionales et nationales de la Caisse des Dépôts et Consignations (Fonds NovESS)

JUIN

- Elaboration d'un dossier de demande de subvention auprès de la Direction de l'Environnement – Service Economie circulaire de la Région Nouvelle-Aquitaine
- Mise en ligne d'un premier prototype animé de Synapsæ via une plateforme internet (InVision)
- Rédaction d'une note méthodologique pour l'étude des usages et des publics

Mardi 6 juin

(Sophie Païta)

- Relecture/corrections des documents juridiques : mentions légales et conditions d'inscription
- Travail préparatoire d'une réunion de travail avec l'agence AND : rapport d'erreurs et diverses questions

Envoi (relance) d'une invitation des opérateurs culturels partenaires à la réunion #3 en date du 28 juin
Nouvelle relance pour le recueil de leurs besoins en mécénat en nature

Mercredi 7 juin

(Sébastien Carnac et Sophie Païta)

- Session de travail sur le modèle économique de la plateforme : consultation de Cédric Favre, juriste numérique, pour réflexion approfondie concernant l'hypothèse de la vente de licences d'exploitation de la plateforme à des fondations et fonds de dotation, et notamment les modalités contractuelles

Mercredi 7 juin - Réunion avec l'agence AND

(Sophie Païta)

- Validation de maquettes, résolution de problèmes, notamment concernant l'interface de messagerie interne pour échanges entre Opérateurs culturels et Entreprises

Mercredi 14 juin

(Sébastien Carnac et Sophie Païta)

Elaboration d'une note méthodologique pour l'étude des publics et usages

Jeudi 22 juin

- Consultation d'une avocate fiscaliste (Alissa Pelatan)

Réunion avec l'agence And (Anthony Ribeiro et Loïc Passicos) et la Compagnie Hors Série (Ania Stépien)

(Sophie Païta)

- Réalisation de premiers tests et recueil du ressenti et des commentaires auprès d'un Opérateur culturel partenaire

Libre navigation entre les divers gabarits de page sur un prototype animé du site (au travers de la plateforme Internet InVision), observation distanciée, suivie d'un entretien d'environ 45 minutes.

28 juin – Réunion de suivi #3 avec les co-financeurs et autres partenaires du projet

Présents : Myriam Drouet (Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine), Salima Hout-Zaffran (Conseil Départemental de la Gironde), Cédric Favre (juriste numérique), Ania Stépien (Compagnie Hors-Série), Anthony Ribeiro (Agence AND), Annabelle Talllet (Atis), Sébastien Carnac, Sophie Païta (Aquitaine Culture)

Excusés : DRAC Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux Métropole, Festival Jazz&Garonne, Sirque Nexon-Pôle National des Arts du Cirque

- Présentation de la Plateforme via le prototype InVision

DE JUILLET À OCTOBRE

- Développement technique et mise en ligne du site
- Bêta tests / auprès de compagnies artistiques et d'entreprises « testeurs » et ajustements usagers

JUILLET

Lundi 3 Juillet - Réunion de travail avec l'agence AND

(Anthony Ribeiro, Loïc Passicos, Sophie Païta)

- Correction graphique de maquettes, finalisation des formulaires d'ouverture de Compte Opérateurs culturels et Entreprises, rétroplanning

Vendredi 7 juillet – Réunion interne Aquitaine Culture

(Sébastien Carnac et Sophie Païta)

- Elaboration des formulaires de création des annonces Opérateurs culturels et Entreprises
- Session de travail collaborative interne pour validation de maquettes

Mardi 11 juillet

Réunion avec l'agence AND

(Loïc Passicos, Sophie Païta)

- Correction graphique de maquettes, finalisation des formulaires de création d'annonces Opérateurs culturels et Entreprises

Réunion avec la Direction de l'Environnement du Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine (MC Boutreau, Sébastien Carnac, Sophie Païta)

- Présentation pour argumentation d'un dossier de subvention en économie circulaire concernant le financement du déploiement de la Plateforme Synapsae en 2018/2020 – Phase de pré-instruction

D'AOÛT À SEPTEMBRE

- Réception et relectures des spécifications fonctionnelles du site (#90p.) pour corrections avant validation
- Conception-rédaction des contenus : textes, infographies, iconographie, recherche de visuels (Sophie Païta)

SEPTEMBRE

Lundi 4 sept - Réunion de travail avec l'agence AND (Anthony Ribeiro), Cédric Favre (juriste numérique) et Sophie Païta

- Ultimes corrections avant validation des process, notamment concernant les créations de comptes utilisateurs et créations d'annonces OPC et ETP, en lien avec les dispositions et obligations juridiques

A par ailleurs été décidé :

- le report de l'implémentation de la fonctionnalité « activer alerte » dans le module « Recherche »
- la gestion partielle des annonces par les annonceurs eux-mêmes (impact sur les statistiques concernant le nb d'annonces publiées)

du 4 au 8 sept.

- Validation des spécifications fonctionnelles (V3)

OCTOBRE

- Choix du prestataire d'hébergement OVH
- Conception-rédaction des contenus : textes, infographies, iconographie, recherche de visuels
- Développement du site par l'agence AND : mise en ligne du front de la partie éditoriale et le backoffice (<http://dev.and-digital.fr/synapsae/>), pour phase de testing et commentaires (via Usersnap)

2 et 24 oct – réunion avec le Festival Jazz&Garonne (Myriam Esparcia) pour présentation et test de la plateforme (Sophie Païta)

13-14 oct. – Participation au Forum national de l'ESS et l'Innovation Sociale

(Sébastien Carnac et Sophie Païta)

- Conception d'un premier support de communication pour diffusion à cette occasion
- Annonce du lancement imminent de la Plateforme

NOVEMBRE

- Conception-rédaction des contenus : textes, infographies, iconographie, recherche de visuels
- Travail de scénarisation en vue de la réalisation d'une vidéo teaser en interne (via le service en ligne Explee)
- Interview FRANCE 3 NOUVELLE-AQUITAINE de Sébastien Carnac, sur le plateau de l'émission 9H50 LE MATIN présentée par C. Zirnhelt (jeudi 30/11) : suivi des contacts avec l'équipe médias (informations et supports visuels) et organisation logistique du déplacement à France 3 Limousin (Limoges) : <http://www.dailymotion.com/video/x6awbzn>
- Financement de la Phase d'accélération 2018-2020 : attribution officielle d'une subvention de la Région Nouvelle-Aquitaine (Direction de l'Environnement - Service de l'Économie circulaire), cofinancée par l'Union européenne avec le fonds FSE, au titre de « La structuration et première expérimentation du développement de la plateforme »
- Organisation de l'événement de lancement de la plateforme : supports de communication (texte de programme, flyer, support de présentation, logistique)
- Intégration des contenus et mise en production du site par l'agence AND
- Rédaction du présent bilan : présentation de la finalisation de la phase d'ingénierie et de prototypage du projet et des prochaines étapes de développement

— LANCEMENT : WWW.SYNAPSAE.ORG

30 novembre 2017

LANCEMENT OFFICIEL DE LA PLATEFORME

À L'OCCASION DU MOIS DE L'ESS, À L'HÔTEL DE RÉGION, DEVANT PLUS DE 100 REPRÉSENTANTS D'ENTREPRISES, dans le cadre de la rencontre annuelle du réseau RECITA (Réseau d'Économie Circulaire dans les Territoires Aquitains), en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine et la CRESS Nouvelle-Aquitaine

DE NOVEMBRE À DÉCEMBRE 2017

- Conception-rédaction d'outils de communication : mailing spécial lancement Synapsæ
- Gestion d'une campagne de recrutement de 1 ETP supplémentaire : chargé(e) de communication et community management
- Rédaction d'un article dans le magazine L'Affut (n° de janvier/février/mars 2018)/ publié par l'Agence A, agence culturelle Nouvelle-Aquitaine
- Poursuite des tests fonctionnels de la plateforme et ajustements

FEUILLE DE ROUTE

ETAPES SUIVANTES DU DEVELOPPEMENT DU PROJET

JANVIER 2018

- Recrutement d'une chargée de communication et community manager (Hélène Fèvre)
- Consultation auprès d'agences et attaché(e)s de presse indépendant(e)s

JANVIER / SEPTEMBRE 2018 – PHASE DE DÉVELOPPEMENT

- Elaboration d'outils supports de communication : plaquette, vidéo de présentation en motion design (« Comment ça marche »)
- Lancement d'une campagne de communication
- Lancement d'une campagne de recrutement de 1 ETP supplémentaire : chargé(e) de développement et des relations aux entreprises, ainsi que d'un responsable administratif et financier (3 jours/semaine)
- Prospection auprès des entreprises et réseaux économiques régionaux
- Gestion et amélioration au quotidien de la Plateforme : élaboration de tutoriels et autres outils d'accompagnement à l'utilisation de la plateforme (médiation numérique), etc...
- Coordination avec l'ensemble de l'équipe et partenaires
- Réajustements éventuels de fonctionnalités, notamment juridiques et numériques
- Installation au cœur de la Cité Numérique (33130 – Bègles)

OCTOBRE 2018 / JUIN 2019 – PHASE D'ACCÉLÉRATION DU DÉPLOIEMENT TERRITORIAL

- Intensification des actions de communication et de prospection
- Intensification des mises en relation, automatisation des différentes procédures
- Diffusion à grande échelle sur l'ensemble des territoires régionaux
- Commercialisation des licences d'exploitation de la plateforme sur le territoire national

Accès à <https://www.synapsae.org/>

Cliquer sur le logo ou le

